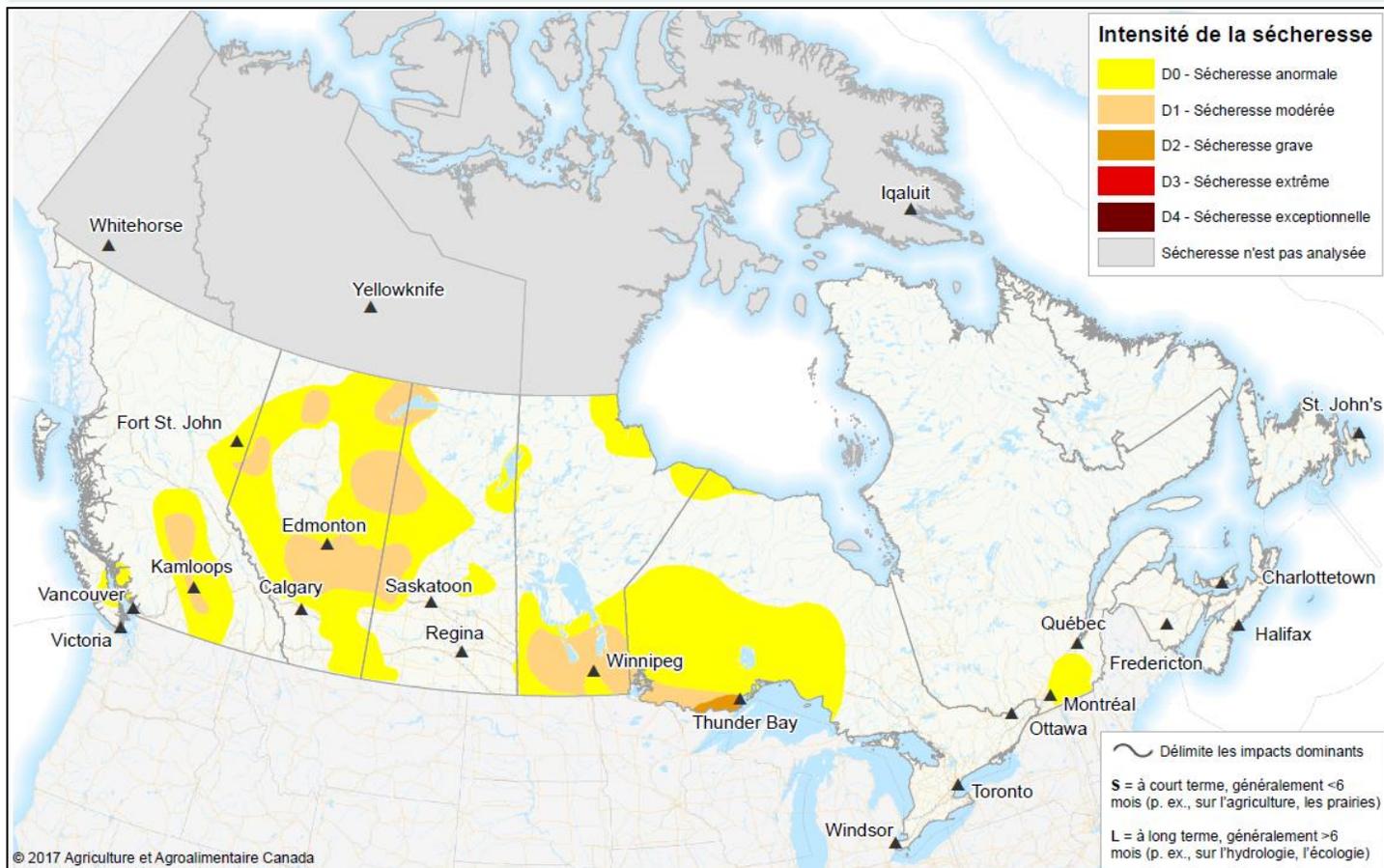


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 31 décembre 2011



En décembre, l'Ouest du Canada a reçu très peu de précipitations, ce qui a concouru à accroître la gravité et l'ampleur de la sécheresse dans les régions anormalement sèches et celles qui sont en sécheresse. Parmi les régions d'expansion de la sécheresse dignes de mention dans le dernier mois, mentionnons le Sud du Manitoba et l'intérieur méridional de la Colombie Britannique. La plus grande partie de l'Est du Canada a reçu des précipitations normales ou supérieures à la normale, ce qui a mené à une amélioration dans des régions qui étaient auparavant signalées comme étant anormalement sèches. La désignation D0 a toutefois été ajoutée pour la région de Sherbrooke en raison de la couverture de neige anormalement basse. Des températures exceptionnellement douces pour la saison dans l'ensemble du pays ont entraîné une importante perte d'humidité qui ne devrait habituellement pas survenir pendant les mois d'hiver. Les températures dans les provinces des Prairies ont été de 4 à 9 degrés au-dessus des normales, et de 7 à 9 degrés au-dessus des normales dans le Nord de l'Alberta En



décembre, l'Ouest du Canada a reçu très peu de précipitations, ce qui a concouru à accroître la gravité et l'ampleur de la sécheresse dans les régions anormalement sèches et celles qui sont en sécheresse. Parmi les régions d'expansion de la sécheresse dignes de mention dans le dernier mois, mentionnons le Sud du Manitoba et l'intérieur méridional de la Colombie Britannique. La plus grande partie de l'Est du Canada a reçu des précipitations normales ou supérieures à la normale, ce qui a mené à une amélioration dans des régions qui étaient auparavant signalées comme étant anormalement sèches. La désignation D0 a toutefois été ajoutée pour la région de Sherbrooke en raison de la couverture de neige anormalement basse. Des températures exceptionnellement douces pour la saison dans l'ensemble du pays ont entraîné une importante perte d'humidité qui ne devrait habituellement pas survenir pendant les mois d'hiver. Les températures dans les provinces des Prairies ont été de 4 à 9 degrés au-dessus des normales, et de 7 à 9 degrés au-dessus des normales dans le Nord de l'Alberta et dans le Nord de la Saskatchewan. Le sol habituellement gelé et recouvert d'un pied de neige est demeuré à découvert et n'a pas gelé dans certaines régions, exposant l'humidité du sol aux vents asséchants. Même si le phénomène La Nina a été ressenti faiblement, le temps qui y est habituellement associé n'a pas été observé dans l'ensemble du Canada. À la fin de décembre, il y avait eu peu de changement au chapitre du pourcentage de la région désigné D0 ou D1. La région analysée est désignée D0 ou D1 à 25 %. Cela représente 39 % des terres agricoles et dans le Nord de la Saskatchewan. Le sol habituellement gelé et recouvert d'un pied de neige est demeuré à découvert et n'a pas gelé dans certaines régions, exposant l'humidité du sol aux vents asséchants. Même si le phénomène La Nina a été ressenti faiblement, le temps qui y est habituellement associé n'a pas été observé dans l'ensemble du Canada. À la fin de décembre, il y avait eu peu de changement au chapitre du pourcentage de la région désigné D0 ou D1. La région analysée est désignée D0 ou D1 à 25 %. Cela représente 39 % des terres agricoles.

Région du Pacifique (BC)

En Colombie-Britannique, les conditions de sécheresse modérée (D1) se sont poursuivies au centre-intérieur, et ont pris de l'expansion vers le sud, pour englober Kamloops et Kelowna. Les conditions anormalement sèches à l'intérieur de la Colombie-Britannique ont également pris de l'expansion vers le sud jusqu'à la frontière canado-américaine, des secteurs de la région de l'Okanagan ayant reçu moins de 40 % des précipitations habituelles depuis le 1^{er} octobre. L'accumulation de neige en haute altitude s'est poursuivie, et le débit anormalement faible des rivières pendant l'hiver suscite peu de craintes. Depuis le 1^{er} septembre, le déficit de précipitations dans certaines parties de l'île de Vancouver et de la côte Sud dépasse les 200 mm (8 po), si bien que ces régions ont été classées anormalement sèches (D0). Habituellement, la côte Ouest reçoit une grande partie de ses précipitations annuelles pendant les mois d'hiver, ce qui signifie que les conditions sèches seraient atténuées rapidement avec un retour aux niveaux quasi habituels dans les prochains mois.

Région des Prairies (AB, SK, MB)

À la fin de décembre, la région des Prairies avait reçu des précipitations de neige bien inférieures à la normale et les températures observées y étaient anormalement élevées. Une

grande partie de la neige tombée avait fondu, si bien que la couverture de neige était très basse. Dans certaines régions du Manitoba et de la Saskatchewan, les producteurs de bétail ont dû ramener leurs troupeaux plus près de leur base pour qu'ils puissent s'abreuver, alors qu'ils auraient normalement dû brouter de la neige dans les pâturages. Dans les régions dont les sols étaient déjà faibles en humidité avant l'hiver, y compris le centre de l'Alberta, l'Ouest de la Saskatchewan et le Sud du Manitoba, les conditions de sécheresse pourraient s'intensifier rapidement au printemps si la fonte des neiges et le ruissellement résultant ne suffisent pas pour reconstituer les réserves du sol et recharger les réservoirs. Une bande croissante située dans la région centre-est de l'Alberta et centre-ouest de la Saskatchewan a été classée D1 (sécheresse modérée). Au Manitoba, le manque d'humidité dans les régions avoisinant Winnipeg et Portage La Prairie s'est chiffré à près de 100 mm (4 po) dans les trois derniers mois, et ces régions sont aussi demeurées D1. Les conditions anormalement sèches ont englobé une grande partie du territoire agricole des provinces. Il est difficile de croire que seulement 7 mois auparavant, cette région avait connu des inondations sans précédent attribuables à des sols saturés, à une fonte de neige quasi-historique et à d'importantes tempêtes printanières. Les températures supérieures aux normales et parfois records qui ont été observées dans l'ensemble de la région des Prairies ont aggravé les pertes d'humidité. Les sols exposés et non gelés ont continué d'être asséchés par de forts vents. Les champs arides et dépourvus de neige augmentent la menace de grands feux de brousse. La région de la rivière de la Paix, dans le Nord-Ouest de l'Alberta, a été classée D1. Des conditions de sécheresse persistent dans la majeure partie de cette région et auront des effets à court et à long terme. Une grande partie de la région est demeurée sous la barre des 60 % des précipitations habituelles pour les 90 jours précédents. Dans le Nord de l'Alberta et de la Saskatchewan, des parties de la région du Lac Athabasca demeurent en état de sécheresse (D1); la situation s'est toutefois améliorée dans les derniers mois, et la région désignée D1 a été substantiellement réduite. Dans certaines parties de la région qui demeurent classées D1, le déficit de précipitation a dépassé les 200 mm par rapport à l'an dernier

Région du Centre (ON, QC)

La sécheresse à long terme a également perduré dans le Nord-Ouest de l'Ontario, de nombreuses régions étant classées D1 à D0. Le déficit d'humidité dans les six derniers mois dépasse les 180 mm (7,1 po) à certains endroits, ce qui correspond à 50 % de l'humidité habituelle. Les offices de protection de la nature de la région ont décrété des alertes de bas niveaux d'eau de niveaux I et II. Comme dans les Prairies, les chutes de neige ont été rares dans cette région boréale, ce qui pourrait entraîner un début hâtif de la saison des feux de forêt l'an prochain, si la sécheresse persiste. Dans le Sud Est de l'Ontario, les températures douces ont entraîné des précipitations de pluie, plutôt que de neige, pendant la majeure partie du mois de décembre. Des chutes de pluie supérieures aux normales ont éliminé les conditions anormalement sèches, et les offices de protection de la nature ont révisé les alertes de bas niveaux d'eau.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2011)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.